

Évaluation périodique du programme de doctorat en théologie pratique

(Faculté de théologie et de sciences religieuses)

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

Conseil universitaire du 7 février 2012



SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Doctorat en théologie pratique

Le programme de doctorat en théologie pratique a été créé en 1997 (CU-97-283), mais ce n'est qu'en 2001 qu'il a accueilli ses premiers étudiants. Ce programme de doctorat de type professionnel est rattaché à la Faculté de théologie et de sciences religieuses. Si une évaluation continue, effectuée en 2005-2006 par la direction de programme, a conduit à des ajustements et à une nouvelle version du programme mise en place en 2007, il s'agit aujourd'hui de sa première évaluation périodique.

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

Les principales étapes de l'évaluation :

- La constitution du dossier d'autoévaluation incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des professeurs et des partenaires, le choix des experts externes et l'organisation de leur visite, toutes ces étapes ont été complétées entre novembre 2010 et avril 2011.

Les experts externes

Monsieur Arnaud Join-Lambert, professeur, Faculté de théologie, Université Catholique de Louvain, Belgique;

Monsieur Jean-Guy Nadeau, professeur, Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Montréal.

- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluateurs externes le 25 mars 2011.
- Les experts externes sont venus à l'Université Laval les 2 et 3 mai 2011 et ont présenté conjointement leur rapport d'évaluation le 3 mai 2011. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis le 27 octobre 2011 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses.
- Le doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses a transmis son Plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales en janvier 2012.
- Le rapport d'évaluation et le Plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 7 février 2012.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL

Principales forces de ce programme

- l'originalité du programme offert en session intensive et en partie à distance, et sa reconnaissance dans le monde francophone;
- le caractère international du programme (diversité des cultures et des confessions chrétiennes);
- la disponibilité des enseignants et du personnel administratif;
- la flexibilité du programme et le dynamisme de sa gestion;

- la possibilité de faire de la théologie à partir des questions et des intérêts des étudiants et de celles de leur communauté;
- le climat de travail et la qualité des interactions entre étudiants, enseignants et personnel non enseignant;
- les ressources documentaires.

Principaux points à améliorer ou à examiner faisant l'objet d'une recommandation

- la valorisation de la dimension professionnelle de la formation afin de permettre aux étudiants d'atteindre l'objectif du programme qui consiste à « développer des habiletés à intervenir de façon autonome et experte sur un terrain »;
- le développement d'une vision claire de l'orientation et des objectifs visés par le programme;
- l'intégration de la méthodologie de recherche qualitative dans la démarche d'interprétation théologique;
- la formule et l'application du contrat d'apprentissage;
- la réflexion sur le volet création en relation avec l'atteinte des objectifs du programme ainsi que ses balises;
- le recours à la collaboration des différents acteurs pour assurer l'atteinte des objectifs d'un doctorat professionnel et pour disposer de l'expertise nécessaire à l'encadrement des étudiants sur le terrain.

Recommandations

Recommandation 1

Que l'on trouve des moyens de valoriser la dimension professionnelle de la formation afin de permettre aux étudiants d'atteindre l'objectif du programme qui consiste à « développer des habiletés à intervenir de façon autonome et experte sur un terrain ».

Recommandation 2

Que l'on s'assure que tous les intervenants aient une vision claire de l'orientation et des objectifs visés par le programme.

Recommandation 3

Que l'on intègre mieux la méthodologie de recherche qualitative dans la démarche d'interprétation théologique.

Recommandation 4

Que l'on revoie la formule et l'application du contrat d'apprentissage pour faciliter l'atteinte des objectifs du programme.

Recommandation 5

Que l'on poursuive la réflexion sur le volet création en relation avec l'atteinte des objectifs du programme et que l'on précise les balises de ce volet.

Recommandation 6

Que l'on s'assure de la collaboration des différents acteurs pour favoriser l'atteinte des objectifs d'un doctorat professionnel et pour disposer de l'expertise nécessaire à l'encadrement des étudiants sur le terrain.

PLAN D'ACTION DU DOYEN

**Évaluation périodique du programme
de doctorat en théologie pratique**

PLAN D'ACTION DU DOYEN

Janvier 2012



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Faculté de théologie
et de sciences religieuses

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE DOCTORAT EN THÉOLOGIE PRATIQUE

Créé en 1997 et offert pour la première fois à la session d'automne 2001, le programme de doctorat en théologie pratique a fait l'objet de plusieurs opérations d'évaluation continue au cours de ses dix années d'existence. Cette première évaluation périodique a été effectuée en 2010-2011. Le 27 octobre 2011, le vice-recteur aux études et aux activités internationales (VREAI) a transmis au doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses le rapport du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Tel que le prévoit la *Procédure d'évaluation périodique des programmes de formation aux trois cycles* de l'Université Laval, le présent *Plan d'action du doyen* présente brièvement l'état de la discipline, rend compte sommairement des forces du programme et des points à améliorer identifiés dans le rapport du CIEP, expose les actions proposées par la Faculté en regard des recommandations formulées dans ce rapport, et inscrit ces actions dans un échéancier de mise en œuvre.

État de la discipline

Le programme de doctorat en théologie pratique se situe à la rencontre d'un champ d'études, la théologie pratique (1), et d'une tradition de formation, celle du doctorat professionnel en théologie (2).

1) Même si ses racines sont anciennes, la théologie pratique, en tant que champ d'études, acquiert sa forme actuelle à la fin des années soixante. Elle s'inscrit alors dans le vaste courant des disciplines qui, tant en philosophie qu'en sciences humaines et sociales, mettent l'action humaine au centre de leur intérêt. À compter des années 80, la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval (FTSR) joue un rôle de premier plan dans le développement de ce champ d'études. Plusieurs professeurs participent à la naissance et à la direction des deux grandes associations internationales que sont la *Société internationale de théologie pratique* (1992 –) et l'*International Academy of Practical Theology* (1993 –). Dans le vaste éventail de publications qui en sont issues, la FTSR se distingue notamment par la publication d'un *Précis de théologie pratique* (2004) qui fait toujours autorité dans le domaine.

2) Pour sa part, la tradition du doctorat professionnel en théologie est bien implantée dans le monde anglo-saxon (*Doctorate of Ministry*), mais ne connaissait pas d'équivalent dans le monde francophone avant la création du présent programme. Ce type de programme doctoral professionnel se distingue par sa conception orientée vers les intervenants en exercice et par une attention résolue aux trois plans du savoir (connaissances, habiletés et attitudes).

Le programme de doctorat en théologie pratique de l'Université Laval opère une synthèse novatrice entre cette tradition du doctorat professionnel en théologie et le champ d'études de la théologie pratique. Il s'adresse à des intervenants dans le champ religieux ou dans tout autre champ où le religieux est concerné. Les étudiants demeurent en emploi au cours de leur cheminement doctoral et viennent à l'Université Laval pour deux séances intensives par année, d'une dizaine de jours chacune, les travaux s'effectuant en cours d'année dans leurs milieux respectifs. Le programme s'est vite démarqué comme un pôle de référence au plan international, attirant nombre d'étudiants étrangers, plusieurs d'entre eux en cotutelle avec des facultés européennes réputées (Paris, Montpellier, Lausanne). Depuis lors, des programmes similaires ont été mis en place à l'Université Saint-Paul (Ottawa, 2006) et dans un consortium d'universités du Royaume-Uni (Birmingham, Anglia Ruskin, Chester, Manchester et Glasgow, 2006).

Sommaire de l'évaluation

Le rapport du CIEP résume ainsi les forces du programme et les points à améliorer :

Principales forces de ce programme :

- l'originalité du programme offert en session intensive et en partie à distance, et sa reconnaissance dans le monde francophone;
- le caractère international du programme (diversité des cultures et des confessions chrétiennes);
- la disponibilité des enseignants et du personnel administratif;
- la flexibilité du programme et le dynamisme de sa gestion;
- la possibilité de faire de la théologie à partir des questions et des intérêts des étudiants et de celles de leur communauté;
- le climat de travail et la qualité des interactions entre étudiants, enseignants et personnel non enseignant;
- les ressources documentaires.

Principaux points à améliorer ou à examiner faisant l'objet d'une recommandation :

- la valorisation de la dimension professionnelle de la formation afin de permettre aux étudiants d'atteindre l'objectif du programme qui consiste à « développer des habiletés à intervenir de façon autonome et experte sur un terrain »;
- le développement d'une vision claire de l'orientation et des objectifs visés par le programme;
- l'intégration de la méthodologie de recherche qualitative dans la démarche d'interprétation théologique;
- la formule et l'application du contrat d'apprentissage;
- la réflexion sur le volet création en relation avec l'atteinte des objectifs du programme, ainsi que ses balises;

- le recours à la collaboration des différents acteurs pour assurer l'atteinte des objectifs d'un doctorat professionnel et pour disposer de l'expertise nécessaire à l'encadrement des étudiants sur le terrain¹.

Par ailleurs, le processus d'évaluation a permis d'identifier d'autres enjeux que la FTSR tient également à prendre en compte dans la révision du programme :

- l'intégration de la démarche d'ensemble;
- le rôle et la teneur de la thèse;
- la complexité du programme;
- la durée des études;
- la promotion du programme.

Recommandations (R) et actions proposées (A)

Depuis octobre 2011, la direction de programme anime une réflexion facultaire sur la révision du programme en fonction des recommandations du rapport du CIEP et des autres enjeux identifiés en cours d'évaluation. Ainsi, la FTSR n'entend pas simplement apporter les ajustements demandés à un programme largement apprécié et reconnu. Elle compte également profiter de l'opération de révision pour bonifier un de ses programmes phares, qui a également été le premier programme de doctorat professionnel à l'Université Laval. Il s'agit d'en favoriser le meilleur développement possible au cours des prochaines années et de consolider le leadership de l'Université dans le domaine. Cette révision du programme va bon train et une nouvelle version du programme est envisagée pour l'année universitaire 2012-2013.

Voici les actions proposées (A) en regard des recommandations du CIEP (R) :

R1 Que l'on trouve des moyens de valoriser la dimension professionnelle de la formation afin de permettre aux étudiants d'atteindre l'objectif du programme qui consiste à « développer des habiletés à intervenir de façon autonome et experte sur un terrain ».

Dans la description officielle du programme, on peut lire que celui-ci a pour but « de former un expert de l'intervention sur un terrain situé dans le champ ecclésial ou dans toute autre sphère d'activité où le religieux est concerné ». Le développement de cette expertise de l'intervenant s'effectue à travers la réalisation d'une recherche théologique sur sa pratique et le perfectionnement de ses habiletés d'intervention. L'évaluation a fait clairement apparaître la nécessité d'améliorer les dispositifs relatifs à cette seconde dimension. Pour ce faire, la Faculté entend mener les actions suivantes :

¹ Comité institutionnel d'évaluation des programmes, *Rapport d'évaluation du doctorat en théologie pratique*, Université Laval, oct. 2011, p. 2.

A1.1 Repenser le programme en adoptant une approche par compétence

L'approche par compétence est particulièrement bien adaptée à la logique d'un doctorat professionnel. Un sous-comité de travail, avec l'appui d'un conseiller pédagogique, a déterminé les compétences principales à acquérir en cours de programme, les compétences secondaires et tertiaires qui en dépendent, ainsi que les compétences transversales. Les activités du programme sont en voie d'être repensées de manière à être axées sur l'acquisition de ces compétences. On notera que celles-ci se caractérisent nécessairement par un certain niveau d'abstraction. En effet, le doctorat en théologie pratique ne vise pas à former des intervenants correspondant à un modèle préétabli, mais bien à favoriser le perfectionnement d'une grande variété de praticiens dans le champ religieux.

A1.2 Renforcer l'ensemble du dispositif relatif au développement des habiletés de l'intervenant

Dans l'histoire du programme, ce dispositif a reposé sur un certain nombre d'éléments : élaboration d'un contrat d'apprentissage, séminaires sur les habiletés et les attitudes, et bilan personnel intégré à la thèse. La supervision sur le terrain envisagée à l'origine s'est révélée difficile à organiser et a dû être abandonnée. Le dispositif d'ensemble s'est révélé perfectible. Le contrat d'apprentissage, notamment, est apparu comme un exercice formateur en attente d'un meilleur suivi.

La direction de programme envisage de mettre en place un ensemble intégré de mesures permettant de renforcer cette dimension de la formation. Pour l'essentiel, il s'agira de mieux intégrer le contrat d'apprentissage au projet doctoral, d'en améliorer le suivi dans le cadre des séminaires annuels et par l'ajout d'ateliers de développement, d'appuyer l'encadrement offert par les directeurs de recherche en leur adjoignant une personne ressource en développement professionnel et d'offrir des journées thématiques axées sur des habiletés spécifiques. Quelques précisions sur ces sujets :

- Désormais, le projet de thèse intégrera le contrat d'apprentissage pour prendre la forme d'un « projet doctoral » évoluant tout au long du cheminement de l'étudiant, articulant étroitement la recherche sur le terrain et la formation de l'intervenant.
- Une personne ressource en développement professionnel viendrait soutenir l'étudiant et son directeur de recherche en ce qui a trait à la détermination et à la réalisation des objectifs personnalisés de formation intégrés au projet doctoral de l'étudiant, touchant plus particulièrement les compétences relatives au savoir-faire et au savoir-être. Elle siègerait au comité d'encadrement de l'étudiant.

- L'« atelier de développement » envisagé sera une activité-cadre créditée permettant à l'étudiant de progresser dans la réalisation d'un ou de plusieurs des objectifs de son projet doctoral. La teneur de l'atelier est définie par chaque étudiant en collaboration avec son directeur de recherche et la personne ressource en développement professionnel. Cette activité pourra comporter une variété de moyens choisis en raison de leur adéquation aux objectifs poursuivis (cours, lectures dirigées, activités de terrain, sessions de formation, congrès scientifiques, etc.).
- Des « journées thématiques » non créditées seraient aussi offertes périodiquement aux étudiants lors des sessions intensives annuelles. Faisant appel à des professeurs invités ou à des praticiens chevronnés, elles mettront l'accent sur le perfectionnement de compétences spécifiques liées à l'intervention ou à la recherche et contribueront à l'atteinte des objectifs personnalisés de formation.

R2 Que l'on s'assure que tous les intervenants aient une vision claire de l'orientation et des objectifs visés par le programme.

Jusqu'à présent, les professeurs et d'autres collaborateurs au programme ont été nombreux à participer aux enseignements et à l'encadrement des étudiants. L'originalité et la complexité du programme ont parfois créé des incertitudes quant au rôle et aux responsabilités de chacun. Plusieurs actions seront en mesure de corriger la situation.

A2.1 Clarifier les objectifs du programme et de chacune de ses composantes

La direction de programme travaille présentement à clarifier les objectifs du programme, les compétences à acquérir, les objectifs spécifiques de chacune des activités et le rôle de chaque collaborateur au programme.

A2.2 Associer l'ensemble des professeurs et d'autres collaborateurs à ce processus de clarification

L'ensemble des professeurs et d'autres collaborateurs au programme sont associés ou tenus au courant de l'évolution de la réflexion en ce qui a trait à la révision du programme (leadership du comité de programme, sous-comités de travail sur la révision, échanges en assemblée facultaire, etc.).

A2.3 Poursuivre la pratique de rencontres annuelles des professeurs et des collaborateurs au programme, et y maintenir un élément de formation

Une réunion des directeurs de recherche et des collaborateurs du programme a déjà eu lieu en décembre 2011; une seconde réunion est prévue d'ici l'été 2012.

R3 Que l'on intègre mieux la méthodologie dans la démarche de l'interprétation théologique.

Dès l'origine, le programme a misé sur l'importance d'effectuer les recherches sur des terrains de pratique et de mettre en œuvre à cette fin des méthodes de recherche qualitative. Cette caractéristique du programme s'est révélée très féconde pour créer les conditions d'une réflexion critique sur la pratique. Il s'est parfois avéré difficile d'articuler adéquatement cette recherche qualitative et la réflexion théologique, les deux tendant à être traités tour à tour plutôt qu'en synchronie. Cet enjeu est central pour le programme; la bonification de la démarche se fera à travers plusieurs actions décisives.

A3.1 Adopter une pédagogie en spirale (*spiral curriculum*)

Comme l'indique la description officielle du programme, celui-ci a toujours insisté sur « l'interaction entre quatre pôles : la personne d'un intervenant, la pratique de cet intervenant, un terrain particulier d'intervention et la théorie ». Cependant, le traitement de ces différents pôles a eu tendance à s'effectuer en séquence plutôt qu'en interaction continue.

Les séminaires et l'ensemble du programme sont présentement repensés selon la logique d'une pédagogie en spirale (*spiral curriculum*)². Ainsi, les séminaires seront redéfinis non plus en fonction de thèmes, mais bien dans une logique d'approfondissement et d'intégration des éléments clés de la formation. Ceci favorisera les interactions entre la recherche sur le terrain, le développement professionnel et la réflexion théologique.

A3.2 Intégrer l'étude des méthodes qualitatives aux séminaires annuels

Jusqu'à présent, l'exploration des méthodes qualitatives de recherche et la sélection d'une méthode appropriée au projet de chaque étudiant s'effectuaient dans le cadre d'un cours spécifique, distinct des séminaires annuels. Cette exploration sera désormais intégrée à la démarche des séminaires, à titre d'élément récurrent de la pédagogie en spirale, à l'occasion de la réflexion sur les projets doctoraux.

A3.3 Intégrer la réflexion théologique à tous les éléments du programme

Dans le même esprit, le développement des différentes compétences liées à la réflexion théologique sur la pratique concernera tous les éléments du programme (séminaires annuels, ateliers de développement, projet doctoral, etc.). Les séminaires seront des lieux privilégiés où la conception et la réalisation de la recherche auront à articuler méthodologie de recherche et réflexion théologique.

² Une pédagogie en spirale veille à tenir ensemble tous les éléments essentiels d'un programme de formation en les reprenant de façon itérative tout au long du cursus, dans un mouvement d'approfondissement et d'intégration progressifs.

R4 Que l'on revoie la formule et l'application du contrat d'apprentissage pour faciliter l'atteinte des objectifs du programme

Le contrat d'apprentissage est perçu par plusieurs étudiants comme un exercice essentiel, mais qui reste insuffisamment mis à profit dans l'état actuel du programme. Il sera mieux articulé avec la recherche au sein d'un projet doctoral encadré par le directeur de recherche; il bénéficiera de l'appui d'une personne ressource en développement professionnel et réalisera une partie de ses objectifs grâce aux ateliers de développement (*voir l'action A1.2, ci-dessus*).

R5 Que l'on poursuive la réflexion sur le volet création en relation avec l'atteinte des objectifs du programme et que l'on précise les balises de ce volet.

Une des grandes originalités du programme de doctorat en théologie pratique est la possibilité pour des étudiants ayant une compétence artistique éprouvée d'effectuer un parcours de recherche de type création. Les étudiants qui se sont prévalus de cette possibilité ont effectué un parcours doctoral dont les balises ont parfois manqué de clarté. L'évaluation a montré qu'il en va de même pour un autre parcours prévu par le programme, celui du « test de modèle ».

A5.1 Préciser les balises du volet « création » en regard des objectifs du programme

Un sous-comité travaille présentement sur cette question. Il s'agira de mieux baliser le parcours des étudiants engagés dans le volet création et d'en préciser les exigences spécifiques, de manière à ce que celles-ci soient mieux prises en compte dans les activités et les modes d'encadrement du programme. Les thèses réalisées jusqu'à présent dans ce volet et les bonnes pratiques en vigueur dans des programmes comparables offrant cette possibilité seront examinées dans la perspective de mieux baliser le parcours.

A5.2 Préciser les balises du volet « test de modèle » en regard des objectifs du programme

La même démarche est à effectuer en ce qui a trait au volet « test de modèle » proposé aux doctorants, mais qui a été peu emprunté jusqu'à présent. La direction de programme étudie présentement cette question pour apporter les précisions nécessaires.

R6 Que l'on s'assure de la collaboration des différents acteurs pour favoriser l'atteinte des objectifs d'un doctorat professionnel et pour disposer de l'expertise nécessaire à l'encadrement des étudiants sur le terrain.

Cette recommandation touche la question des ressources, tant humaines que financières. La Faculté doit actuellement composer avec plusieurs départs à la retraite ainsi qu'avec des ressources financières très limitées, ce qui lui enjoint de redoubler de créativité et de mettre en place des solutions originales. Plusieurs actions seront entreprises, notamment lors de

l'attribution des charges de travail et de la prévision de ressources auxiliaires, pour satisfaire à cette recommandation.

A6.1 Veiller à ce que tous les professeurs qui peuvent contribuer au programme y soient associés selon leur compétence et leur intérêt

Même si les projets des étudiants se déploient dans un champ d'études appelé théologie pratique, elle n'est pas à penser comme une sous-discipline théologique exclusive. Les projets de recherche font appel à des perspectives qui relèvent d'à peu près tous les champs de la théologie, ce qui ouvre la porte à plusieurs contributions professorales, non seulement pour la direction de recherche, mais également dans les séminaires annuels. La planification des ressources pour les prochaines années sera repensée en ce sens.

A6.2 Associer des milieux de pratique et des diplômés à la dynamique des séminaires

Plusieurs personnes hautement qualifiées œuvrant dans les milieux de pratique concernés par les projets des étudiants, tout comme plusieurs diplômés du programme, pourront être appelées à collaborer à la dynamique des séminaires et à la prestation de journées thématiques, à titre de professeurs invités, de professeurs associés ou de conférenciers invités.

Les actions A1.2 et A2.2, décrites plus haut, contribuent également à répondre à cette sixième recommandation. On notera également que le membre externe du comité d'encadrement de chaque étudiant est choisi en vertu de sa compétence dans le champ de pratique à l'étude, et qu'il contribue à ce titre à l'encadrement de la recherche sur le terrain³.

Autres enjeux pour la révision du programme

Tel qu'indiqué au tout début de la section précédente, le processus d'évaluation a fait apparaître d'autres enjeux qui n'ont pas fait l'objet de recommandations spécifiques du CIEP, mais qui sont évoqués dans son rapport, dans celui de la Faculté ou dans celui des experts externes comme étant dignes d'attention. La direction de programme et la Faculté tiennent à profiter de l'occasion de l'évaluation pour les prendre en compte. Ce sont les suivants.

³ Dans le programme de doctorat en théologie pratique, chaque étudiant bénéficie d'un comité d'encadrement composé du directeur de recherche, d'un membre interne issu du corps professoral de la Faculté ainsi que d'un membre externe provenant du champ de pratique de l'étudiant et ayant une formation académique adéquate. Ce comité évalue l'avancement du projet de recherche de l'étudiant une fois par année. Dans le présent rapport, il est suggéré que le membre interne soit remplacé par la personne ressource en développement professionnel (A1.2).

E1 L'intégration de la démarche d'ensemble

En s'engageant à la fois dans une recherche sur le terrain et dans un processus de perfectionnement de l'intervenant, l'orientation du programme pose des défis en termes d'intégration et d'équilibre de la démarche d'ensemble. Les actions détaillées en A1.1 et A1.2 touchent des aspects clés du programme quant à cet enjeu d'intégration et contribueront à le faciliter.

E2 La teneur de la thèse

En regard de ce qui a été réalisé par les 18 diplômés du programme (en date de décembre 2011), il est apparu que la thèse du D.Th.P. était trop souvent marquée par le modèle du

Ph.D. en théologie et devait être davantage conçue en fonction des objectifs spécifiques du programme. Des critères spécifiques ont ainsi été élaborés au fil des ans et communiqués aux directeurs de recherche, aux candidats ainsi qu'aux évaluateurs. Le modèle du Ph.D. continue souvent d'influencer la démarche de l'étudiant et la direction de recherche, aussi bien que l'écriture de la thèse et son évaluation. Comme cette influence contribue à majorer l'importance des objectifs situés au plan des connaissances au détriment de ceux relevant du savoir-faire et du savoir-être, on entend préciser davantage la teneur de la thèse attendue au D.Th.P.

AE2.1 Préciser la teneur de la thèse

Il s'agit de préciser les objectifs à atteindre dans le cadre de l'écriture de la thèse, ses différents éléments et les critères de son évaluation, en les liant étroitement aux objectifs du programme et en tenant compte des trois volets possibles de réalisation (dissertation, test de modèle et recherche-crédation). Ces précisions seront apportées en bénéficiant des réflexions actuelles menées à l'Université sur les doctorats professionnels; elles s'effectueront en concertation avec la Faculté des études supérieures et postdoctorales et dans le cadre des dispositions du *Règlement des études*.

E3 La complexité du programme

Complexe dès le départ parce que fournissant un encadrement très serré aux étudiants, le programme l'est demeuré au fil des années et des ajustements apportés. La complexité de sa structure cause maintes difficultés au plan de sa compréhension par les étudiants et par les collaborateurs. Le nombre variable de crédits d'une activité à l'autre rend difficile le respect de plusieurs facteurs (maintien d'une inscription à temps complet de session en session, reconnaissance d'acquis, etc.).

AE3.1 Dans le processus de révision du programme, chercher à en réduire la complexité structurelle

Parmi d'autres mesures envisagées, une simplification de la répartition des crédits est à l'étude, qui permettra notamment aux étudiants de conserver de session en session leur inscription à temps complet.

E4 La durée des études

Sans être hors norme, la durée actuelle des projets s'avère préoccupante. Plusieurs projets se prolongent au-delà d'un horizon de cinq ans. Comme le programme est conçu pour être réalisé alors que les candidats demeurent en emploi et que les projets doctoraux doivent aussi atteindre une certaine maturité, il convient d'assurer le temps nécessaire à ce mûrissement en écartant également tout obstacle inutile. La solution envisagée réside principalement dans la révision des exigences de travaux, la précision des objectifs de la thèse (AE2.1) et la bonification des activités d'encadrement.

AE4.1 Veiller à ce que les travaux à effectuer soient essentiels à l'atteinte des objectifs du programme

Il s'agira essentiellement de revoir l'ensemble des travaux dans une perspective de programme, plutôt que de les penser en fonction des seuls objectifs des séminaires.

AE4.2 Détacher les rencontres du comité d'encadrement d'un échéancier fixe et les lier plutôt aux étapes d'avancement du projet doctoral

L'évaluation des projets doctoraux à différentes étapes s'effectue présentement une fois par année, au printemps, lorsque le comité d'encadrement est convoqué. Il s'agira d'encourager la convocation du comité d'encadrement dès qu'un projet atteint une nouvelle étape de maturation, tout en maintenant une date limite.

AE4.3 Organiser une rencontre annuelle des étudiants en rédaction, pour les soutenir à cette étape de leur cheminement.

Une première rencontre sera organisée en 2012-2013.

E5 La promotion du programme

Le programme gagnerait à être mieux connu, tant nationalement qu'internationalement.

E5.1 Élaborer des pages dédiées au programme sur le site Web de la FTSR

Ces pages sont en cours d'élaboration. Il faudra trouver des ressources pour en soutenir la réalisation.

E5.2 Poursuivre les efforts de promotion auprès des responsables religieux et, par-delà ceux-ci, cibler les milieux concernés par la dimension religieuse ou spirituelle

Entre autres terrains possibles, le programme pourrait rejoindre davantage de personnes œuvrant dans le monde de la santé, dans le milieu scolaire, en contexte militaire ou dans les organismes communautaires. On travaillera dans les prochains mois à déterminer les meilleures stratégies pour faire connaître le programme dans ces milieux, avec l'appui du Bureau du recrutement étudiant.

Conclusion

Premier programme du genre dans le monde francophone, le programme de doctorat en théologie pratique de l'Université Laval a progressé tout au long de ses dix années d'existence. On peut lire dans le rapport du CIEP : « Son succès fait de la Faculté de théologie et de sciences religieuses un des principaux chefs de file dans le domaine de la théologie pratique et un des seuls lieux francophones de formation doctorale professionnelle en théologie dans le monde. » (p. 13). Par les mesures proposées dans ce Plan d'action, la Faculté entend poursuivre dans cette voie d'excellence. Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à l'évaluation du programme et à la révision qui est en cours.

Échéancier

Actions liées aux recommandations (A) et aux autres enjeux (AE)	Recommandation (R) ou enjeu (E) ⁴	Réalisation prévue	Responsable	À faire (F), partiellement achevé (P), réalisé (R) ou en continu (C)	Remarques
A1.1 Repenser le programme en adoptant une approche par compétence	R1, E1	02-12	Direction de programme	P	
A1.2 Renforcer l'ensemble du dispositif relatif au développement des habiletés de l'intervenant	R1, R4, R6, E1	02-12	Direction de programme, doyen	P	
A2.1 Clarifier les objectifs du programme et de chacune de ses composantes	R2	02-12	Direction de programme	P	
A2.2 Associer l'ensemble des professeurs et des autres collaborateurs à ce processus de clarification	R2, R6	02-12	Direction de programme	R	
A2.3 Poursuivre la pratique de rencontres annuelles des professeurs et des collaborateurs au programme, et y garder un élément de formation	R2	12-12	Direction de programme	C	
A3.1 Adopter une pédagogie en spirale (<i>spiral curriculum</i>)	R3	02-12	Direction de programme	P	
A3.2 Intégrer l'étude des méthodes qualitatives aux séminaires annuels	R3	09-12	Direction de programme	F	
A3.3 Intégrer la réflexion théologique à tous les éléments du programme	R3	09-12	Direction de programme	P	
A5.1 Préciser les balises du volet « création » en regard des objectifs du programme	R5, R2	05-12	Direction de programme	P	

⁴ R1 Que l'on trouve des moyens de valoriser la dimension professionnelle de la formation afin de permettre aux étudiants d'atteindre l'objectif du programme qui consiste à « développer des habiletés à intervenir de façon autonome et experte sur un terrain ». R2 Que l'on s'assure que tous les intervenants aient une vision claire de l'orientation et des objectifs visés par le programme. R3 Que l'on intègre mieux la méthodologie dans la démarche de l'interprétation théologique. R4 Que l'on revoie la formule et l'application du contrat d'apprentissage pour faciliter l'atteinte des objectifs du programme. R5 Que l'on poursuive la réflexion sur le volet création en relation avec l'atteinte des objectifs du programme et que l'on précise les balises de ce volet. R6 Que l'on s'assure de la collaboration des différents acteurs pour favoriser l'atteinte des objectifs d'un doctorat professionnel et pour disposer de l'expertise nécessaire à l'encadrement des étudiants sur le terrain. // E1 L'intégration de la démarche d'ensemble. E2 La teneur de la thèse. E3 La complexité du programme. E4 La durée des études. E5 La promotion du programme.

Actions liées aux recommandations (A) et aux autres enjeux (AE)	Recommandation (R) ou enjeu (E) ⁴	Réalisation prévue	Responsable	À faire (F), partiellement achevé (P), réalisé (R) ou en continu (C)	Remarques
A5.2 Préciser les balises du volet « test de modèle » en regard des objectifs du programme	R5, R2	05-12	Direction de programme	F	
A6.1 Veiller à ce que tous les professeurs qui peuvent contribuer au programme y soient associés selon leur compétence et leur intérêt	R6	05-12	Direction de programme, doyen	P	
A6.2 Associer des milieux de pratique et des diplômés à la dynamique des séminaires	R6	12-12	Direction de programme, doyen	F	
AE2.1 Préciser la teneur de la thèse	E2, E4	05-12	Direction de programme	F	
AE3.1 Dans le processus de révision du programme, chercher à en réduire la complexité structurelle	E3	02-12	Direction de programme	P	
AE4.1 Veiller à ce que les travaux à effectuer soient essentiels à l'atteinte des objectifs du programme	E4	09-12	Direction de programme	F	
AE4.2 Détacher les rencontres du comité d'encadrement d'un échéancier fixe et les lier plutôt aux étapes d'avancement du projet doctoral	E4	05-12	Direction de programme	F	
AE4.3 Organiser une rencontre annuelle des étudiants en rédaction, pour les soutenir à cette étape de leur cheminement.	E4	12-12	Direction de programme	F	
AE5.1 Élaborer des pages dédiées au programme sur le site Web de la FTSR	E5	05-12	Direction de programme, webmestre	P	
AE5.2 Poursuivre les efforts de promotion auprès des responsables religieux et, par-delà ceux-ci, cibler les milieux concernés par la dimension religieuse ou spirituelle	E5	09-12	Direction de programme	P	